

Atelier « Révision de la stratégie de la carte des offres de formations en sciences agronomiques en synergie avec la recherche en Tunisie »

13 et 14 Mai 2025

Dans le cadre de la semaine de la fête de l'agriculture en Tunisie sous le slogan « Vers une agriculture intelligente pour une souveraineté alimentaire », l'IRESA a organisé les 13 et 14 Mai 2025, un atelier stratégique à El Mouradi Gammarth, en partenariat avec l'Ambassade de France en Tunisie portant sur la Révision de la stratégie de la carte des offres de formations en sciences agronomiques en synergie avec la recherche en Tunisie.

L'ouverture de l'évènement a été assuré par :

- Monsieur Hamadi Habaieb, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime, chargé des ressources hydrauliques qui a rappelé l'importance du rôle de l'IRESA et de ses établissements de recherche et de formation pour répondre au défi de sécurité alimentaire et hydrique dans un contexte de changement climatique. Il a exprimé le soutien du ministère de cette démarche de l'IRESA dans la révision de la carte des offres de formations pour qu'elles soient cohérentes et complémentaires en prenant en considération les spécificités des établissements et des régions.
- Mme Zohra Lili Chabaane, Présidente de l'IRESA qui a présenté les objectifs de l'atelier qui, en continuité des travaux engagés au sein de l'IRESA depuis aout 2013 et selon la même démarche participative impliquant toutes les parties prenantes, vise la révision de la cartographie des offres des formations d'ingénieur agronome en Tunisie pour que le système agronomique soit cohérent, attractif et innovant, œuvrant en synergie et assurant une formation alignée avec les besoins sociétaux actuels et futurs et les impératifs du développement durable, en vue d'améliorer l'employabilité et la compétitivité des diplômés tout en prenant en considération les spécificités propres à chaque établissement et à leurs complémentarités.
- Mme Yomna Rebai, Directrice Générale de Études Technologiques au MESRS qui a souligné l'importance d'un tel atelier dans la révision des offres de formation dans le système agronomique.
- Monsieur Mounir Ayadi, Directeur Général de la Rénovation au MESRS qui a mis le point sur la prochaine session d'habilitation au niveau du cycle ingénieur qui sera lancée à l'automne 2025 et l'importance d'un tel atelier pour s'y préparer en ce qui concerne les sciences agronomiques.

Organisé sur deux jours, l'atelier s'est ouvert par une session plénière réunissant environ 150 participants durant laquelle :

- Mme Zohra Lili Chabaane, Présidente de l'IRESA a présenté brièvement l'IRESA et ses établissements ainsi que les travaux déjà réalisés dans le cadre de la stratégie de l'IRESA depuis 2013 et qui continuent à travers les travaux

en cours visant à mettre en place, à l'échéance 2027, un système de formation d'ingénieurs agronomes cohérent, innovant, attractif et inclusif, évitant les redondances et favorisant le réseautage et/ou le regroupement, la complémentarité et la mutualisation des ressources entre les établissements de l'IRESA.

- Mme Thouraya Souissi, Directrice des affaires pédagogiques à l'IRESA a présenté le diagnostic de la situation actuelle au niveau des offres de formations du système agronomique tunisien où on note principalement un manque d'attractivité et une redondance des offres de formations.
- Monsieur Jérôme Coppale de la DGER (France) a présenté l'historique de regroupement des établissements agronomiques en France (leurs justifications, les effets attendus, les réussites et les échecs de ces expériences).
- Une délégation de l'Institut Agro de France composée de Mme Carole Sinfort, Directrice de Sup Agro Montpellier, Monsieur Jean-Luc Bosio, directeur de la coopération internationale de Sup Agro Montpellier, Monsieur Romain Jeantet, Directeur par intérim de Agro Campus Ouest (en visio), Mme Sandrine Dury, Directrice régionale du CIRAD et Monsieur Emmanuel Geoffriau de Agro Campus Ouest ont présenté un retour d'expérience sur le regroupement progressif entre les établissements agronomiques français qui a abouti à l'actuel Institut Agro en mettant en valeur les avancées permises avec ce regroupement et en spécifiant les mécanismes de pilotage, les modalités de gestion, les champs de mutualisation et les divers types des offres de formation en cycle ingénieur avec prépa intégrée, prépa classique ou mixte ainsi que les dispositifs partenariaux facilitant l'innovation dans un continuum recherche innovation.

Cette session plénière a été suivie de travaux en petits groupes selon la méthodologie du «World café » autour de quatre thématiques principales:

- L'intérêt du regroupement des établissements pour améliorer l'insertion professionnelle des ingénieurs agronomes.
- La typologie des regroupements et les mécanismes de gouvernance à mettre en place pour améliorer les synergies entre les établissements.
- Les mutualisations envisageables au niveau de l'offre de formation actuelle et future et la mobilité des étudiants et des enseignants entre les établissements.
- Les synergies entre la formation et la recherche.

L'atelier du 13-14 mai 2025 a permis d'identifier les leviers permettant de renforcer l'innovation au sein des institutions, la discussion de la nécessité de complémentarité entre les offres de formations en synergie avec la recherche. Il a été également une occasion pour proposer des pistes de mutualisation des moyens humains et matériels des établissements de l'IRESA.

Une synthèse des échanges a été réalisée en clôture de l'événement, accompagnée de recommandations stratégiques pour guider la continuité de la révision de la cartographie

des offres de formation agronomique qui sera poursuivie jusqu'à l'aboutissement en 2027 à un système de formation d'ingénieurs agronomes cohérent, innovant, attractif et inclusif, évitant les redondances et favorisant le réseautage et/ou regroupement, la complémentarité et la mutualisation des ressources entre les établissements de l'IRESA tout en prenant en considération les spécificités propres de chaque établissement et des régions.